

# *La Lettre de nos Moulins*



Éditée par l'**A.P.R.O.M.I.C.A.V.**

*Association pour la défense et la mise  
en valeur de Calvisson et de la Vaunage*

N° 51- 3ème trimestre 2020

## EDITORIAL

**Chères adhérentes, chers adhérents, chers lecteurs.**

Suite au forum des associations où nous avons pu rencontrer un public intéressé par nos activités, où de nouveaux adhérents nous ont rejoints et où le correspondant Midi Libre nous a consacré un article dont nous le remercions, se posait la question de la poursuite de nos manifestations.

Le dernier conseil d'administration a décidé de maintenir celles qui étaient prévues dans la mesure où les obligations sanitaires nous le permettraient et où nous pourrions garantir l'espacement nécessaire entre participants.

Restait à vérifier que les deux animateurs de ces manifestations soient toujours partants.

Gérard OSTY qui devait nous présenter certains de ses beaux films sur **la vie en Camargue** entre gardians, taureaux, chevaux flamands, marais... nous avait renouvelé son accord pour la projection au foyer communal début octobre. Mais devant les obligations et les risques sanitaires, compte tenu des dernières informations en notre possession nous préférons différer à l'an prochain cette présentation.

L'autre manifestation prévue, à la médiathèque, le vendredi 06 novembre : **L'histoire du sel** est également reportée. En effet, Patricia CARLIER, la conférencière, nous a proposé de la reprogrammer au mois d'avril.

Par ailleurs, la restauration des capitelles sur **La balade du Coucou** reprend après les fortes chaleurs de l'été.

Concernant le projet de **mise en valeur du Roc de Gachone**, nous sommes dans l'attente de la désignation d'un maître d'œuvre par la commune. Cette période durant laquelle nous avons dû déprogrammer certaines manifestations prévues serait favorable à la poursuite du projet déjà en cours depuis quatre ans et que nous aimerions bien mener à terme dans des délais raisonnables.

Sachez que le programme prévu que nous n'avons pu maintenir cette année du fait de la situation sanitaire sera reporté à l'année prochaine si les conférenciers en acceptent l'augure.

En cette période difficile, prenez soin de vous et de vos proches. Espérons que l'an prochain nous soit plus favorable.

Bon automne à toutes et à tous.

**Le Président Alain AVESQUE**

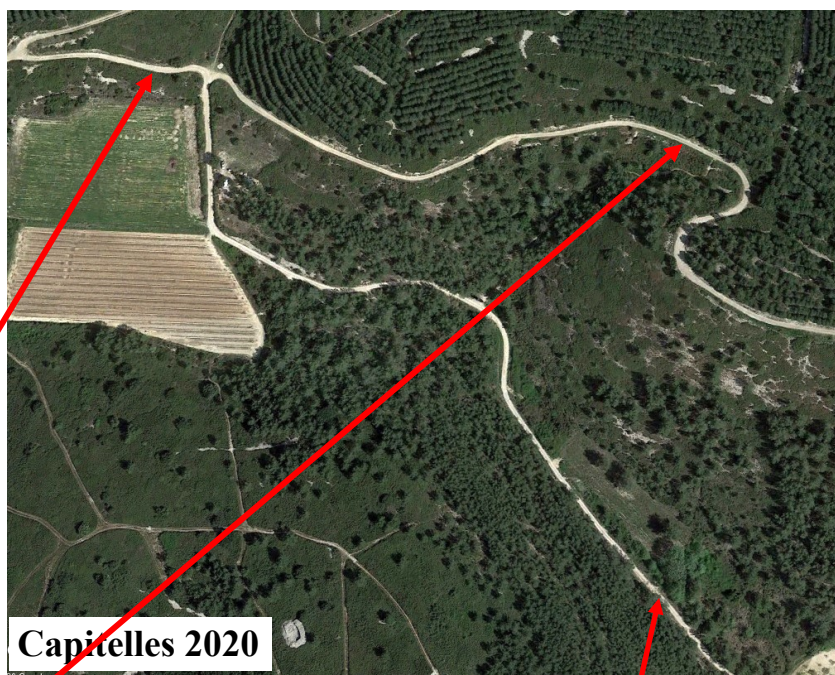
# VIE ASSOCIATIVE

Comme vous vous en doutez l'année 2020 a été fortement perturbée et nos activités, par la même occasion ont été mises à l'arrêt.

Notre équipe de « restaurateurs » qui travaille avec assiduité et compétence a pu toutefois travailler en 2019 et au début de 2020. C'est donc le résultat de leurs travaux que nous vous présentons aujourd'hui.

## Les capitelles

Durant l'année 2019 deux capitelles ont été soit reconstruites, soit restaurées.



Fontaine du Coucou



Les capitelles que nous essayons de préserver sur notre commune sont bâties avec la technique dite « à pierre sèche » c'est-à-dire sans liant pour maintenir les pierres. Celles-ci doivent être disposées de telle manière qu'elles s'imbriquent le plus parfaitement possible les unes aux autres. Les capitelles présentées ici ont été démontées et reconstruites à la suite de

grosses dégradations, la végétation, le feu, et, plus récemment, par certains individus qui en font leur terrain de jeu. Elles pèsent plusieurs dizaines de tonnes et les pierres qui les constituent ont dû être charriées et manipulées deux à trois fois. Certaines pierres très lourdes, comme les linteaux situés au dessus des entrées, ont nécessité l'utilisation de matériels, type palan, pas facile à utiliser à cause de l'inclinaison du terrain. Vous pouvez les visiter sur la Liquière tout en respectant et faisant respecter le travail de ceux qui les ont rebâties, en ne montant pas dessus et en ne touchant pas les pierres. Bonne visite et bonne balade que vous effectuerez en suivant les panneaux « balade du coucou » à partir du parking plaisance.



# LE CHATEAU DU ROURE

## HISTORIQUE

Des le XIème siècle, on parle déjà d'un fort, le château de la Teurre, qui aurait appartenu aux moines bénédictins établis à environ 2 kilomètres, au Prieuré de Virac.



Ce château féodal entouré de murs avec son village étendu à ses pieds, a été détruit et c'est sur les ruines de cette forteresse que le château actuel a été reconstruit entre la fin du XIVème et le début du XVème siècle (peu de documents restent pour donner des dates précises, la plupart des archives de la région qui étaient conservées à l'Evêché de Viviers ayant été brûlées à la Révolution de 1789).

### Virac:

### Les seigneurs (connus) de la Bastide de

Le premier est Claude de SAUTEL, dont la fille aînée, Jeanne de SAUTEL, a épousé Pierre de BEAUVOIR, de GRIMOARD, du ROURE, cinquième fils de Claude de BEAUVOIR, de GRIMOARD, seigneur du Roure, Banne, Grisac et Saint Florent.

A partir de son mariage en 1591, Pierre du ROURE est donc seigneur de la Bastide de Virac. On lui connaît deux enfants: Marguerite et Claude. Né en 1602, Claude du ROURE, seigneur de la Bastide, a pour fils aîné Jacques de BEAUVOIR du ROURE, Baron de Saint Florent, seigneur de La Bastide (né en 1638).



On trouve ensuite Louis Claude Scipion. Comte du ROURE, Marquis de Grisac, Baron de Barjac qui fut lieutenant Général en Languedoc et gouverneur du Pont-Saint-Esprit et qui reçut en héritage la terre de la Bastide de Virac.

Son fils Denys Auguste, Comte du ROURE, Marquis de Grisac, Baron de Barjac, fut le père du Marquis du ROURE, dont le fils vendit le château de la Bastide de Virac à la famille PRADIER en 1825.

Le château appartient aujourd'hui à la famille LASCOMBE dont les membres de la famille PRADIER sont les ancêtres.

### Place de la Bastide de Virac et de son château dans les guerres de religion (1562-1629) :

Dans les premières années du 16ème siècle Luther, moine allemand, est le premier à se détacher de l'église catholique en 1517 et à dénoncer les abus du clergé. Calvin répand cette réforme en France. Dès l'origine de la Réforme, la population de la Bastide de Virac se prononce pour la nouvelle religion et devient protestante. En 1562, le massacre des protestants à Vassy en Champagne,

sur ordre du Duc de Guise, est le prélude des guerres de religion. Le 24 août 1572, le massacre de la Saint-Barthélemy contre les protestants intensifie leur résistance. L'édit du 17 juillet 1585 interdisant le protestantisme déclenche les hostilités. Henri IV met fin aux guerres civiles en 1598 en signant l'édit de Nantes : il accorde aux réformés la liberté de conscience et de culte. La lutte recommence sous Louis XIII. En 1628, les villages de La Bastide de Virac, Lagorce, Vallon et Salavas prennent le parti de la Révolte contre les catholiques .

Les protestants du Vivarais, très inquiets, appellent à leur secours le Duc de Rohan, chef des réformés. En 1628, arrivant du Bas-Languedoc, il entre en Vivarais escorté de ses gens. Il arrive à La-bastide de Virac et loge au château chez le seigneur huguenot Claude du ROURE.

Rohan fait le siège du château de Salavas qui se rend le 25 mars 1628. Le château de Vallon, « le Chastelas », abdique lui aussi le 27 mars 1628. Après cette victoire fracassante, le Duc de Rohan ordonne la démolition des châteaux de Salavas et de Vallon, pénètre en Vivarais où il termine victorieusement sa campagne, puis repart vers Anduze.

Dès lors, tout va très vite. Louis XIII et Richelieu assiègent Privas qui se rend sans condition le 29 mai 1629. la répression est terrible, la ville est saccagée, les habitants chassés et l'effroi est tel que Louis XIII, parti de Privas le 1er juin, reçoit dès le 2 juin la soumission de Lagorce, Vallon, Salavas, La Tour du Moulin, Vagnas, La Bastide de Virac, les Vans et Barjac.

Les réformés conservent leur liberté religieuse et perdent toutes leurs places fortes. Le 5 juin 1629, l'armée royale continuant sa marche vers le Sud, Louis XIII couche à Vallon. Il ordonne la démolition du fort situé sur le Pont d'Arc, traverse l'Ardèche à Salavas et passe la nuit à Barjac. De là il ira signer, le 28 juin 1629, la Paix d'Alais (ou Grâce d'Alais) qui n'est pas un traité, mais une mesure de bienveillance. Dès le 2 juin 1629, Pierre Tardieu, juge au Baillage de Villeneuve de Berg est chargé avec Melchior de Vogüé, Sieur de Rochechouart, de faire raser les châteaux et les remparts de Lagorce, les Vans et la Bastide de Virac.

Grâce à l'intervention du Comte du ROURE de Barjac, qui était catholique, le château est en parti épargné. Seuls les mâchicoulis et les échauguettes sont démolis tandis que la partie centrale et les deux grosses tours sont rasées de deux étages.

La Monarchie voulant maintenir "église catholique comme église d'Etat, on verra au fil des ans se multiplier les interdits à l'encontre des gens faisant profession de la religion prétendue réformée, pour en arriver bientôt aux brimades à l'encontre des Protestants afin de les obliger à céder, et obtenir leur conversion.

En 1681, Louis XIV organise les dragonnades et révoque l'Edit de Nantes le 17 octobre 1685. Le comte du ROURE se convertit alors au catholicisme. Le château est sauvé mais les camisards mettent le feu aux écuries et à une partie du village après avoir incendié l'église et tué les catholiques réfugiés à l'intérieur. Les protestants révoltés dans les Cévennes, sont appelés "camisards" car ils portaient souvent de grandes chemises ou "camises sur leur pantalon pour se reconnaître entre eux.

En 1787, Louis XVI signe l'édit de tolérance Qui accorde aux protestants l'état civil ; le culte est toléré. Il faut attendre la déclaration des Droits de l'Homme par l'Assemblée Nationale Constituante en 1789 pour retrouver la liberté religieuse.

## L'activité professionnelle à Calvisson entre 1955 et 1960.

Devant les mutations actuelles qui conduisent nombre de calvissonnais à se déplacer vers les centres urbains pour y exercer leur profession, un bref coup d'œil dans le rétro pourrait nous éclairer sur ce que fut notre collectivité.

En effet, durant cette période, la commune peuplée de 1 800 habitants offrait de nombreux emplois qui sédentarisèrent la population générant ainsi une forte interdépendance et une agréable cohésion.

On rétorquera que : des ouvriers, employés, cadres se rendaient au travail à la Source Perrier, que d'autres sautaient dans la Micheline pour se rendre à Nîmes qui dans les ateliers de confection, qui dans les administrations, certes ! Mais l'essentiel de la population œuvrait au village ou dans ses environs immédiats.

Une bonne moitié des hommes et de nombreuses femmes s'activaient dans l'agriculture : propriétaires exploitants, fermiers, métayers, ouvriers agricoles, les agriculteurs qui n'employaient pas d'ouvrier permanent donnaient, à forfait, des travaux à réaliser : creuser des trous pour renouveler les souches mortes (50 cm au cube), des spécialistes greffaient, déchausser les pieds de vigne au printemps, tailler en hiver. L'apogée du nombre de saisonniers était atteint pour récolter les raisins de table ou la vendange.

L'agriculture, à son tour, induisait des métiers tels que charron, maréchal-ferrant, bourellier, maquignon, réparateur-mécanicien, des activités : cave coopérative, moulin à huile, vente de produits phytosanitaires, fourrage, paille...

Au village, huit épiceries, cinq boucheries, un poissonnier, deux boulangeries, une pâtisserie nourrissaient la commune.

Outre les précités, des artisans en nombre : cordonnier, menuisiers, serrurier, maçons, plombiers, peintres, électriciens, mécaniciens, coiffeurs, un lieu de restauration ; des commerçants : drogueries, tabacs, mercerie, poste à essence, quatre cafés.

Ajoutons : le personnel municipal, deux écoles, une pharmacie, deux médecins, la gendarmerie, un notaire, une agence immobilière, un cinéma, la poste, la gare, deux assureurs, un négociant en vin, des expéditeurs de raisins de table, un service des eaux, une antenne EDF, une usine de chaussures.

Au hameau de Sinsans, l'épicerie tenue par la famille

Boyer et l'école qui perdurera jusqu'en 1989 contribuaient à sa vivification.

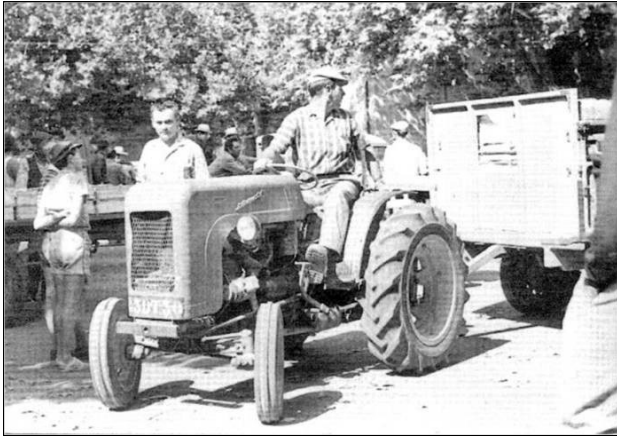
Mais revenons de manière plus détaillée sur ces différentes activités et « à tout seigneur, tout honneur », à **l'agriculture.**

De nombreux propriétaires terriens cultivaient principalement la vigne avec deux productions distinctes : les raisins de table récoltés, triés et emballés manuellement occasionnaient de nombreux emplois saisonniers, ils seraient vendus aux expéditeurs, en été, sur la place du Pont, de 10 à 12 heures où les charrettes et autres remorques occupaient tout l'espace, venues non seulement de Calvisson mais aussi des communes environnantes. Les cépages destinés à la production de vin également récoltés manuellement voyaient de nombreuses « coles » arpenter les vignes en septembre. La cave coopérative était alors en émoi, un effectif abondé recevait alors les tonnages conséquents de la récolte.





Beaucoup de petits propriétaires se partageaient entre leur exploitation agricole et une autre activité. Cinq hectares de vignes suffisaient alors pour nourrir une famille (aujourd'hui cinq fois plus sont nécessaires). Les femmes y étaient mises à contribution pour « gaveler », tuer les chenilles, épamprer, récolter, emballer...



Marché aux raisins place du pont

Quelques gros propriétaires exploitaient vingt hectares ou plus et vinifiaient en caves particulières.

Outre la vigne, les oliviers, souvent récoltés par les femmes, donnaient une huile de qualité jusqu'au funeste hiver de 1956 qui gela l'immense majorité des arbres, mettant en veilleuse cette production pour de nombreuses années.

Cinq troupeaux de moutons se chargeaient alors de débroussailler la garrigue : celui de la famille Fromental implanté route de Nîmes, celui de la famille Lombard en haut de la rue Paloquine. La famille Pascon comptait trois troupeaux : l'un route de la gare, l'autre route de Congénies et le dernier rue de Florent.

**La Grand'Rue** était alors l'épicentre du village : au début de la rue, au numéro 3 la presse de Melle Jourdan, au 12 la plomberie Blachère père et fils, au 14 l'antenne EDF dirigée par le père Ayglon, au 15 Jean Brouillet agriculteur élevait quelques vaches dont il vendait le lait, à l'angle de la rue Hugues au 28 Eliette Bosc avait ouvert sa mercerie, en face au 25 Joaquine Avesque coiffait les dames, à côté au 27 la boucherie Fromental avait repris le flambeau de la famille Sauvebois, la jouxtant, au 29, le bureau de tabacs d'Andréa Bancal, en face, au 30, la droguerie de Claude et Yolande Kriz, à côté du tabac, au 31, la pâtisserie Artru puis au 33 la cordonnerie Méjean, un peu plus haut, au 37, tissus et confections Roulph, en remontant, au 39, la pharmacie qui se déplacera ensuite rue de l'herboux, à



son côté s'ouvrira après son départ, au 43, la droguerie-vaisselle de Marthe Giliotti. En face, au 42, l'épicerie « Les docks méridionaux », à ses côtés, au 44, la boucherie Géminard. Un peu plus tard et en face, au 47, sera ouverte la librairie et presse de Danielle Montredon en remplacement de Melle Jourdan, à ses côtés, au 49, le magasin d'électricité et matériels électriques Garcia. A l'angle de la rue Pradonne, aujourd'hui détruite, l'épicerie « Coop » de Lola Charrier, en face, au 46, l'épicerie de Marie Ortuno, au 53 Paul Chasal coiffeur pour hommes arrivé de la rue des fontaines rejoindra plus tard la place du Pont, au 55 l'épicerie « L'étoile du midi » tenue par Rose Maimi puis par Nicole Martin, en face, au 50, la boucherie de Julia Daleyrac et face aux halles où se tenait le marché, l'épicerie Casino au 1 place des halles.

**La rue Hugues**, au tout début, faisant face à la grand-rue, à l'angle de la rue du liquoriste, le bureau de tabacs de Léonie Jézouin, à mi-rue, au 17, le bourrelier Rouquier tenait boutique.

**La rue du Liquoriste** était le siège de la maçonnerie d'André Jean.

**Rue de la mairie** : la menuiserie Valy au 6, à l'angle de la rue, au 8, la boulangerie Borie, en face et à l'angle de la rue Seguin, au 3, l'épicerie de la famille Lloret.

**Rue du griffon** à l'angle de la rue Seguin, au 1, la boucherie Peyre et à l'angle de la rue droite, au 5, la boulangerie Briand. Un peu



plus loin, au 9, le coiffeur pour hommes Peyre père et fils et en face, à l'angle de la rue du moulin à huile, la pension de familles Michel restaurait habitués et passagers.

**Place du docteur Farel**, angle de la rue des fontaines, au 5, l'épicerie d'Yvonne Galaret.

**Rue Florent**, angle de la rue du lavoir, la maison Ducros, expéditeur.

**Rue des fontaines**, dite « le boulevard », vers le fond de la rue, au 26 l'entreprise de maçonnerie Sandri et en face, au 43, la serrurerie de Maurice Jules. En revenant vers les halles, à l'angle de la rue du chemin neuf, au 21, l'épicerie d'Alice Blanc, en face de la rue droite, au 17, le coiffeur pour dames Reversat. Toujours en direction des halles la poissonnerie Auger puis la boucherie Arnal au 5 avant la rue Seguin, à côté le tonnelier Maurice Pouget puis, face au marché, le bar des halles. Entre les rues de la tranchée et celle de l'hôpital, l'école des classes maternelles et le CP.

**Les halles** : Le marché y accueillait nombre de commerçants, réguliers pour la plupart, et parmi eux des calvissonnais. Andrée Auger la poissonnière y tenait un stand. Madeleine Cazalet puis Fernand, son fils, venaient y vendre les légumes de leur exploitation maraîchère..



**Rue de l'hôpital** : La rue des peintres, la vie y exprimait toute la palette de ses couleurs : à mi-rue, à gauche, Lucien Mathieu et quasiment en face Camille Delon.

**Rue du Temple** : Dans la cour qui précède le Temple, le garage Arnaud.

**La rue Péréguis**,. En haut, à l'angle de la rue Pradonne, le 2, abritait la poste où Germaine Vincent fit carrière. Au bas de la rue, au 26, André Remésy agriculteur s'était lancé dans l'expédition. En face, une maison inoccupée abritait alternativement deux mendiants : Claude, unijambiste décoré, armé de ses béquilles chassait les enfants importuns qui venaient le provoquer lorsqu'il avait abusé de la dive bouteille alors que Blanchette tout de

douceur et de gentillesse lui succédait.

Revenons au bas du village.

**Route de Cave**, au côté du foyer communal, le bar du foyer longtemps tenu par la famille Pascon et aux confins du village, la cave coopérative étalait son importance sous la gérance de Roger Davin.

**Route de St Cômes**, angle de la place Miréio, à l'emplacement actuel de la poste, Roger Planchon électricien et à ses côtés, le garage de Robert Planchon, frère du précédent. De nombreux chevaux transitaient au 3 chez Ernest Pignan, maquignon, essayés, comme il se doit, rue des Essais. A côté, au 5, le moulin à huile de la famille Salager.

**Rue du château** : au numéro 2 où s'est depuis érigé un immeuble, l'usine de chaussures du sieur Mailhet employait une trentaine de salariés.

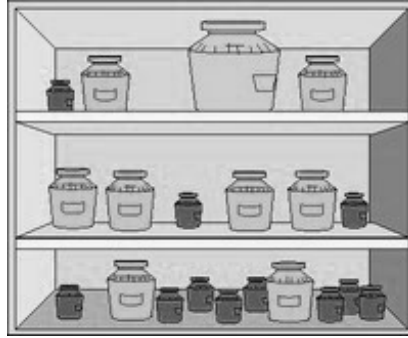
**Rue de l'aire**, dernière maison alors construite, avant l'actuelle maison de retraite, elle hébergeait la deuxième partie de la maçonnerie Sandri.

**Alain Avesque**  
A suivre dans le N° 52

## Solution: Matou-Matheu n° 96

Si 1 pêcheur, pêche 1 poisson en 1 heure 1/2, 3 pêcheurs pêcheront 3 poissons en 1 heure 1/2.  
Et 6 pêcheurs pêcheront 6 poissons en 1 heure 1/2.  
Donc en 6 heures (c'est à dire en 4 fois 1 heure 1/2), les 6 pêcheurs pêcheront  $6 \times 4 = 24$  poissons.

## Nouvelle énigme



Le professeur MONKCHWALD a décidé de faire de la confiture avec ses élèves.  
Ils ont rempli 20 pots de 3 tailles différentes.  
Les 20 pots remplis pèsent 8,4 kg en tout. Les pots sont rangés sur trois étagères, comme sur le dessin, de façon à ce que chaque étagère supporte le même poids.  
Quel est le poids (en kg) de chaque sorte de pot rempli ?

## Petites histoires en vrac

Toto au boulanger :  
Donnez-moi 5 croissants, 4 pains au chocolat, 3 pains au lait et 3 pains aux raisins. Cela fait combien en tout ?  
- 15  
Nous sommes 5 à la maison. Combien on en aura chacun ?  
- 3, pourquoi ?  
C'est juste pour mon exercice de math.

Jules rend visite à son copain hospitalisé après un accident de la route.  
- comment ça va ?  
- De mieux en mieux  
- Tu peux marcher ?  
- D'après mon médecin, oui mais d'après mon avocat, non.

Deux collègues devant la machine à café :  
- J'ai l'impression que la mafia italienne a piraté mon compte en banque  
- Qu'est-ce qui te fais penser ça ?  
- Tous les mois un dénommé Agio me prend de l'argent

C'est le dernier jour de la classe. Jeanne 7 ans, retrouve sa maman à la sortie.  
- Je suis plus forte que ma maîtresse.  
- A bon et pourquoi ma chérie ?  
- Je passe en CE2, elle reste en CE1

## Brèves de comptoir

L'homme marche debout, mais plus les siècles passent, et plus il marche assis

Quand on voit la technologie des nouveaux voiliers, on se dit que le vent y sera bientôt fabriqué en usine.

Nos actions et manifestations vous intéressent, rejoignez notre association en retournant ce coupon à :  
APROMICAV 19 rue de Lattre de Tassigny 30420 Calvisson

NOM : ..... PRÉNOM : .....  
Adresse : .....  
Tél : ..... Port : ..... Mel : .....@.....  
Adhésion annuelle : 16,00€  
(coupon à découper ou à recopier)